



Certificat

CERTIFICAT HVE Niveau 3 - N° HVE-HVEV4-4995

AFNOR Certification certifie que l'exploitation

ANTHO CYANE

Chateau Rousselle

FR-33710 ST CIERS DE CANESSE

N° SIRET : 419 252 127 000 24

a été reconnue comme étant une

**EXPLOITATION DE HAUTE VALEUR
ENVIRONNEMENTALE**

Au titre des articles D.617-4 et D.617-7 à D.617-11 du code rural et de la pêche maritime portant sur la certification environnementale de niveau 3 (version 2022)

pour la totalité de la production de l'exploitation soit l'activité de :

VITICULTURE

Cette certification est délivrée à l'exploitation sous réserve du respect des exigences des seuils des indicateurs de performance environnementale.

Début de validité : 13/06/2025

Fin de validité : 12/06/2028

SignatureFournisseur

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification

La certification peut être suspendue ou retirée dans les conditions visées à l'article 10 du décret n° 2011-694 du 20 juin 2011 relatif à la certification environnementale des exploitations agricoles.

Le certificat, propriété de l'organisme certificateur, doit lui être restitué sur simple demande.
Seul l'original de ce certificat est valable.

Par décision du ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire en date du 15 février 2024, AFNOR Certification, est agréé au titre des dispositions des articles D. 617-19 et R. 617-28 du code rural et de la pêche maritime depuis le 22 février 2012 pour des périodes renouvelables de quatre ans.

CERTI F 1428.7 11/2024